N

MUNICIPALITÉ DE STOKE

VILLE DE SHERBROOKE

VILLE DE COOKSHIRE-EATON

Légende

Voies de communication projetées

- Collectrice
- Rue
- Section de rue à abandonner
- Lien cyclable proposé

Voies de communication existantes

- Circuit cyclotouristique
- Voie ferrée

Infrastructures municipales

- Eau potable
- Égouts
- Égouts et eau potable

Éléments de contrainte

- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Aire de protection de cours d'eau en secteur desservi (45 m)
- Aire de protection de cours d'eau en secteur non desservi (75 m)
- Pente supérieure à 15 %
- Ligne de transport d'énergie électrique
- Secteur prioritaire de développement
- Limite de la zone agricole (LPTAA)

Zones

- Commerciale
- Industrielle
- Mixte
- Parc ou espace vert
- Zone prioritaire
- Zone de réserve
- Zone commerciale potentielle
- Zone industrielle potentielle

Limites administratives

- Périmètre d'urbanisation
- Lot
- Limite municipale

Authentifié ce jour

Maireesse

Directeur général

Sceau

Règlement no.	Avis de motion	Entrée en vigueur
624	3 avril 2018	21 juillet 2018

Ce Plan directeur de développement fait partie intégrante du Plan d'urbanisme 624

Plan directeur de développement

0 75 150 225 300 375 m

Échelle : 1/7 500
MTM, fuseau 7, NAD 83

Sources :
MRC du Haut-Saint-François, 2016
Municipalité d'Ascot Corner, 2016
MAMOT, Gouvernement du Québec, 2016
MERN, Gouvernement du Québec, 2016

Août 2017

Conception par :	Caroline Adam, urbaniste
Réalisé par :	Martin Auger, géogr.
Approuvé par :	Donald Bonsant, urbaniste
Dossier : SHE-00235646-A0	Fichier : ASCM-00235646-U04.mxd